

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 32 (1944)

Heft: 667

Artikel: ... et inégal

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265243>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Merci ! à tous les amis de notre journal, organisations ou particuliers, qui contribuent à l'aider en lui permettant de reconstruire son fonds de roulement (1 part à fonds perdu: 20 fr., une demi-part: 10 fr.; un quart de part: 5 fr. Compte de chèques postaux: 1.843.)

La fermeture des magasins le samedi à 17 heures, à Genève

Après une longue et encore chaude discussion en troisième débat, le Grand Conseil de Genève a, enfin ! voté cette si simple mesure de progrès social, déjà appliquée dans toutes les autres villes suisses, et réclamée depuis si longtemps dans ce canton. Inutile de dire que, comme pour le vote des femmes, comme pour toute réforme qui heurte des habitudes confortablement enracinées, les adversaires ont, jusqu'à dernier moment, mis en avant nombre d'arguments, dont la valeur a été cent fois contestée: mais qu'importe à ceux qui ont répété cent fois la même antienne de la dire encore une cent-unième ! La routine de l'habitude...

L'on annonce maintenant le lancement d'un référendum pour que le peuple puisse se prononcer. Le peuple... masculin ! car toutes les vendeuses et employés de magasin en si grand nombre, que cette réforme touche directement, ne pourront pas faire davantage entendre leur voix en cette occasion qu'ailleurs. Puissent les yeux de celles d'entre elles qu'indiffère totalement notre revendication, parce qu'elles n'en comprennent pas la valeur, s'ouvrir à cette occasion !

Un progrès vers la protection des gardes-malades

Le Conseil communal de Zurich vient de voter à l'unanimité et de mettre immédiatement en vigueur une ordonnance concernant le contrôle de l'Etat sur le personnel infirmier. Comme on ne le sait que trop bien, jusqu'à présent, dans plusieurs cantons, chacun pouvait s'affubler d'un costume fantaisiste de gardes-malades et se faire passer, sans instruction préalable ou connaissances spéciales, comme infirmière ou infirmier. Dorénavant, à Zurich, l'exercice de la profession de garde-malade ne sera autorisée qu'en vertu d'un diplôme décerné par une école qualifiée; l'ordonnance protège également le titre, costume et insigne dûment reconnus. L'exercice de la profession de gardes-malades s'étend à toutes les catégories de malades dans les hôpi-

taux, cliniques ou maisons de santé, aux aliénés, accouchées et nourrissons. Ne sont toutefois pas considérés comme soins de gardes-malades ceux qui sont exercés à domicile et qui consistent surtout dans l'entretien d'un ménage en cas de maladie de la mère de famille.

En cas d'incapacité ou de faute grave, l'ordonnance zurichoise prévoit le retrait du permis d'exercer les fonctions de gardes-malades, décision qui fut prise après le directeur du Département sanitaire ait déclaré qu'aucun renvoi du personnel ne pourrait avoir lieu pour raison d'âge ou d'invalidité. Comme les médecins, le personnel infirmier est tenu au secret professionnel, dont il ne pourra être relevé que dans des cas particuliers et strictement contrôlés par une autorité compétente.

Afin d'éviter des rigueurs inutiles pouvant résulter de la mise en vigueur de la nouvelle ordonnance, il a été décidé que toute personne ayant fait ses preuves, mais n'ayant pas de diplôme et exerçant depuis trois ans au moins la profession de gardes-malades dans le canton de Zurich, pourra continuer à y travailler dans les mêmes conditions que par le passé.

Comme on le voit, c'est une première amélioration réalisée dans un de nos cantons; espérons

que d'autres encore suivront cet exemple et procéderont bientôt également à une réglementation plus juste des heures de travail du personnel infirmier.

A travail égal, salaire égal..

Lors de la II^e Conférence de guerre de l'Union des ouvriers métallurgistes de l'industrie lourde britannique, tenue récemment à Leicester, des chiffres intéressants ont été fournis sur la participation des femmes et des jeunes filles à la production de guerre: les femmes constituaient le 34 % de tous les ouvriers travaillant dans l'industrie, et le 50, ou même le 60 %, de ceux occupés à la fabrication des avions. Et la conclusion naturelle de ce pourcentage considérable est que les ouvriers réclament maintenant l'égalité de salaire pour l'égalité de rendement, demandant que cette égalité soit aussi appliquée à l'instruction et à la formation professionnelle des apprentis et des apprenties. Le président de la Conférence a fait à ce sujet la déclaration suivante:

La soussignée vous prie, au nom de nombreuses femmes suisses, d'exercer toute votre influence pour sauver de l'extermination qui les menace les Juifs de Hongrie, du sort desquels nous nous sentons responsables en tant que chrétiens.

(Signé: Association suisse pour le Suffrage féminin: ELISABETH VISCHER-ALIOU, présidente.)

La même Association a encore envoyé une lettre à M. Pilet-Golaz pour le prier d'intensifier les efforts dont il a parlé à la Commission du Conseil National; et l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses en faisait autant de son côté, après avoir également télégraphié à Mme von Horthy. De plus, ces deux Associations, conjointement avec la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, ont lancé dans notre presse féminine et féministe un appel, dont nous extrayons ce qui suit:

... Nous ne pouvons laisser passer ce qui se passe en Hongrie pour des êtres humains qui sont nos frères devant Dieu, sans élever, en tant que femmes, et justement parce que nous sommes des femmes, notre plus vive protestation contre des procédés qui nous ramènent aux plus lamentables périodes du plus sombre Moyen-Age. Il ne s'agit pas ici de sympathies ou d'antipathies, de notre neutralité ou de politique gouvernementale: il s'agit de notre responsabilité en tant que chrétiennes — et aussi du sort de l'humanité tout entière, car comment pourra-t-on jamais reconstruire à nouveau le monde de demain sur tant de détresses, de misères, et de crimes ?...

Certes, ces protestations ne peuvent ni rendre la vie à ceux qui sont morts, ni écarter de tous ceux qui sont menacés le sort cruel qui les attend; mais elles prouvent que l'opinion publique sait encore faire entendre sa voix, et qu'aux heures tragiques comme celles-ci, les femmes comme les hommes se sentent responsables pour une part du mal qu'elles n'ont rien fait pour empêcher.

E. Gd.

Les ouvriers organisés ont toujours eu pour principe sacré de combattre la méthode des chefs d'entreprise qui consiste à exploiter des femmes comme main-d'œuvre bon marché. Comme il est probable que les chefs d'entreprises privées prennent une initiative à cet égard, c'est au gouvernement, en sa qualité du plus grand de tous les employeurs, de donner l'exemple et de reconnaître aux femmes le droit à l'égalité des salaires.

...et inégal

Comme pour donner raison à cette déclaration, à peu près au même moment, lors de la Conférence Internationale du Travail convoquée à Philadelphie par le B. I. T., les délégués des employeurs britanniques se sont opposés, lorsque fut discutée la question de l'emploi des femmes après la guerre, à ce que les femmes soient mises sur un pied d'égalité avec les hommes. « La loi britannique stipule que les hommes retrouveront après la guerre des emplois que les femmes devront quitter », a déclaré l'un d'eux. Cette opposition n'en a pas moins été vaincue par 72 voix contre 30, les délégués du gouvernement britannique s'étant abstenus de voter; mais ceci marque bien que la victoire économique féminine n'est pas encore remportée.

Même en Angleterre. A plus forte raison, au Maroc où, nous écrivait, les travailleurs européens exerçant une profession industrielle, commerciale ou libérale, sont payés, par arrêté du Protectorat de la République, s'il s'agit de femmes au taux des 5/6 des traitements masculins. A plus forte raison, dans la métropole même, où un arrêté du gouvernement de Vichy a fixé le salaire des femmes pour la région parisienne au 80 % de celui des hommes. Et à plus forte raison, aussi, hélas ! en Suisse... voir ce qui concerne l'enseignement primaire et secondaire, sans chercher bien loin.

Quelques réflexions sur l'adoption (Suite de la 1^{re} page)

Plusieurs parents adoptifs ont remarqué que le milieu dans lequel ils vivent est plus sévère qu'eux-mêmes envers l'adopté. « Ce qui est défaut pour un enfant ordinaire devient vice chez celui-ci », me disait une mère adoptive. Une autre maman nous racontait qu'alors que sa toute petite fille s'ébattait dans la neige fraîchement tombée avec une joie exubérante, une voisine avait entr'ouvert la fenêtre pour dire: « On voit bien d'où elle sort ! » Les adoptés ont aussi observé que les mots blessants, les remarques désobligeantes, venaient souvent de parents éloignés ou de connaissances de la famille. Y a-t-il jalousie inconsciente de ceux qui, n'ayant pas eu le

HOTEL COMTE
VEVEY - LA TOUR
Confort - Belle situation - Jardin



Trois récents livres de femmes

PHYLLIS BOTTOMS: *La Cité résiste*. Trad. de l'anglais par J. Hubler et E. Delile. Ed. Jeheber, Genève.

En lisant ce livre, fort bien traduit et qui reste attrayant en dépit de son ambiance de guerre, on sent souvent les larmes monter aux yeux. Des larmes trop lourdes d'amertume pour couler. Mais la page suivante apporte un mot drôle, une situation pittoresque qui font sourire. Pour nous faire le tragique récit du bombardement de Londres, l'auteur a conservé le langage imagé et la verve des « petites gens » qui subissent l'effroyable épreuve. Peut-être est-ce cette simplicité qui rend l'histoire si dramatiquement vraie.

La Cité qui résiste est ici représentée par la typique famille Barton: la mère fait des ménages, le père et le grand fils travaillent quelque part, la fille aînée est vendeuse dans un grand magasin. Il y a encore les jumeaux, le petit Ben, le héros du livre, et le bébé, dont il est le gardien attitré. Tout ce monde continue sa vie sous la menace des bombes, sans rien perdre du dynamisme ni du bon sens qui caractérisent le peuple anglais. On vit moitié sur terre, moitié dans les abris, en-

core que Mrs. Barton s'en méfie. Elle se méfie aussi des colonies instaurées à la campagne où une dame bienveillante lui conseille d'envoyer ses enfants. Elle-même pourrait y être reçue avec le bébé. Sottises! Comme si une mère de famille pouvait abandonner son mari et ses aînés dans une ville comme Londres! Seuls les jumeaux iront là-bas; eux, c'est différent, ils se suffisent. Mais Ben restera avec sa maman, ils « résisteront » ensemble. Mais devant sa propre maison écroulée, en retrouvant son petit épargné par miracle, à côté d'une petite voisine à demi-écra-sée, Mrs. Barton comprend que les pouvoirs de son amour maternel sont limités. Ben va donc rejoindre les jumeaux... Rendu au calme d'une nature préservée, au bord de l'Océan, il comprend mieux les choses... « En vérité, la clameur des canons et des flammes qui enveloppaient maintenant la grande ville ne faisait pas partie de la vie de la terre et du ciel... Le temps ferait son œuvre. Le temps ne vient-il pas toujours en aide à ce qui est durable et bienfaisant ? » R. G.

Victoria Cross: *Cinq nuits*. Traduit de l'anglais par G. Fabret. Les Editions du Mont-Blanc S. A., Genève-Annemasse.

Une nouvelle traduction, encore un roman d'amour. A quoi tient la vogue retentissante de Victoria Cross? C'est une question qu'on ne peut faire autrement que de se poser.

Comme dans *Anna Lombard*, dont nous avons rendu compte ici, et plus que dans cet étrange livre, il y a « des pages qui retiennent, qui frappent et séduisent au cours des *Nuits*: celles qui font vivre un pays. Vivre est bien le mot.

L'Alaska, le Mexique ensuite, il semble, à cette lecture, qu'on n'en avait jamais eu qu'une impression vague ou que de sèches notions historiques et géographiques. Victoria Cross, malgré l'abus des épithètes et des images, sait mettre tant de couleur, d'intensité, d'éclat dans ses descriptions, placer des détails qui peignent si bien ce qu'elle veut rendre sensible au lecteur, qui celui-ci, subjugué, vit absolument où elle a décidé de le conduire.

Maintenant, dira-t-on, est-ce là l'essentiel d'un roman? Non, sans doute. Et l'on ne peut que regretter que cet auteur, avec sa facilité, son talent incontestable, montre tant de banalité dans sa recherche de l'extraordinaire. Encore une fois, comme dans *Anna Lombard*, elle met en scène des personnages complètement amoraux en ce qui touche aux relations entre les sexes, mais qui, à part cela, devraient apparaître supérieurs, parfaits. Or, cette prétention, tout du long, sonna faux. Et que de grandiloquence! C'est d'autant plus dommage que certains passages sobres sont fort réussis. Il y a, par-ci par-là, aussi, des scènes palpitantes de vie, celle par exemple où le vieux Chinois découvre la retraite de sa femme et de Trévor, que l'amoureuse a poussé à s'enfuir avec elle. Quel accent de vérité dans les plaintes du malheureux! Ici, aucun abus des grands mots creux qu'on rencontre trop souvent ailleurs.

Disons-nous encore que le paroxysme de passion qui est le *canto fermo*, d'un bout à l'autre, du roman finit par lasser, comme on se lasse de cette beauté rare que les deux protagonistes ont l'heur de posséder, qui est constamment rappelée avec emphase et qu'eux-mêmes placent si haut qu'elle, Viola se lance dans un panégyrique

d'Aspasie, tandis que lui, Trévor, estime la maternité déformante, enlaidissante, bonne pour le commun des mortelles, non point pour un être admirable, pour une grande artiste, pour une femme exquise. Et puis, en ce temps d'aujourd'hui où sont si nombreux ceux qui peinent, ceux qui manquent de tout, l'argent de Trévor qui coule à flots vous écoeure à la longue: il en est trop souvent question, il devient insolent.

Livre, dans son ensemble, mêlé de bon, de moins bon et de mauvais, *Cinq nuits* peut plaire à une certaine classe de lecteurs, — qui ne se recrutent point parmi des moralistes !

M.-L. P.

Evelyn LAURENCE: *Lieux où souffle l'Esprit*. Poèmes, collection « Poètes d'aujourd'hui ». Editions Omega, Genève.

Après deux premiers volumes de vers, voici que Mme Evelyn Laurence en édite un troisième, où se trouvent d'une façon plus caractérisée encore, les mêmes tendances que dans les autres.

Son œuvre dérive plus de la philosophie et de la recherche du divin que du pur sentiment. Au travers du regret que lui cause la mort d'un être aimé, elle poursuit l'absolu, sa nostalgie s'exprime dans presque toutes ses pièces de vers; c'est d'ailleurs ce qu'elle a compris elle-même, puisqu'elle intitule son livre *Lieux où souffle l'Esprit*.

Son inspiration est féconde, bien qu'un peu monotone. On la sent orientée toujours vers le même but, la terre ne lui plaît que dans son rapport avec l'au-delà. Tout lui est symbole. Dans sa fougue, dans son élan vers l'infini, il lui arrive même de sacrifier la forme au fond, elle a

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
Ecole LEMANIA
LAUSANNE

33 professeurs
en 40h
programmes
individuels
gain de temps